

Bilan de compétences

Code du travail R.6322-32 à 60

PROGRAMME DETAILLE

Objectif global : élaborer un projet professionnel et/ou de formation opérationnel.

Durée & rythme : 24 h maximum sur 2-3 mois :

- Formule Clarté : 16 heures de séances + 8 heures de travail personnel inter-sessions)
- Formule Projection : 20 heures de séances + 4h de travail personnel inter-sessions)

Contact : Céline QUILEZ – revailes.celinequilez@gmail.com – 06 17 16 41 89

Présentation

Céline QUILEZ accompagne chaque personne à devenir acteur de son évolution professionnelle, afin de vivre une vie professionnelle contributive et faite de sens.

Empathie, transmission et pragmatisme guident toutes nos interventions : nous accueillons votre singularité, vos valeurs et vos contraintes pour bâtir un parcours réellement personnalisé.

Notre spécificité : la synergie IKIGAI & coaching solutionniste

- Approche centrée sur la personne et orientée solution : nous partons de vos objectifs concrets et avançons pas à pas vers des réponses opérationnelles.
- Modèle japonais IKIGAI : croisement de ce qui vous passionne, de vos talents, des besoins du marché et des activités rémunératrices.
- Démarche "miroir" : grâce à un questionnement profond et structuré, nous reflétons vos ressources, aspirations et faisons émerger vos propres solutions.



Céline Quilez – Rêv'Ailes Ta Nature - 9 Rue André Sévenier - 07400 LE TEIL - 06.17.16.41.89
Tel : 06.17.16.41.89 - revailes.celinequilez@gmail.com - www.revailes-celinequilez.fr
Siret : 85405393100010 - APE : 9609Z - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 07 01594 07
auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

Notre mission : révéler et valoriser le potentiel unique de chaque bénéficiaire, puis le traduire en un projet professionnel réaliste et aligné avec ses valeurs, ses aspirations contributives et les besoins du marché.

Objectifs du bilan de compétences

Les bilans de compétences ont pour objectif de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. (Articles L.6313-4).

Ainsi, le présent bilan de compétences vise à :

- Mieux se connaître : analyser de façon structurée les compétences professionnelles et personnelles, les aptitudes ainsi que les motivations du ou de la bénéficiaire.
- Elaborer ou valider un projet professionnel pouvant concerner :
 - Une évolution dans le poste actuel ou vers de nouvelles responsabilités ou missions ;
 - Une reconversion professionnelle vers un autre métier ou secteur ;
 - La création ou la reprise d'une entreprise.
- Vérifier la pertinence et la faisabilité du ou des projets identifiés au regard :
 - Du marché de l'emploi et des opportunités sectorielles ;
 - Des exigences réglementaires et techniques éventuelles ;
 - Des contraintes et ressources personnelles du bénéficiaire.
- Élaborer un plan d'actions opérationnel détaillant les étapes, ressources et éventuels besoins de formation nécessaires à la mise en œuvre du projet retenu.

COMPETENCES VISEES

Le bilan de compétences vise à devenir « Acteur de sa vie professionnelle », c'est-à-dire, à choisir, à s'orienter, à décider, de sa meilleure orientation sur la base d'une



connaissance de soi approfondie, une connaissance de ses compétences, du marché de l'emploi, de la création d'entreprise ou de la VAE.

Modalités d'accès au bilan de compétences

PUBLIC CONCERNE

Toute personne active, notamment :

- Les salariés du secteur privé
- Les travailleurs indépendants
- Les demandeurs d'emploi
- Les agents du secteur public

PRE-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour réaliser un bilan de compétences.

Un entretien préalable au bilan de compétences gratuit en face à face ou à distance (visio) sera réalisé avec notre consultant pour réaliser un diagnostic de votre situation et déterminer un parcours selon vos besoins.

- Analyse de vos besoins et de votre projet
- Présentation du déroulé du bilan adapté à votre situation
- Conseils sur les modalités de prise en charge financière

DELAI D'ACCES

Le bilan de compétences est réalisé en individuel, en présentiel ou par visioconférence suivant l'option choisie.

Le délai d'accès est de 14 jours à compter de la validation de votre inscription (délai de rétractation).

La validation vous est notifiée par mail.



Céline Quilez – Rêv'Ailes Ta Nature - 9 Rue André Sévenier - 07400 LE TEIL - 06.17.16.41.89
Tel : 06.17.16.41.89 - revailles.celinequilez@gmail.com - www.revailles-celinequilez.fr
Siret : 85405393100010 - APE : 9609Z - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 07 01594 07
auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

ACCESSIBILITE

Si vous êtes en situation de handicap, notre référent se tient à votre disposition en vue de vous informer sur les accès possibles liés à votre situation, à vos besoins spécifiques et vous proposer un aménagement : revailles.celinequilez@gmail.com ou 06.17.16.41.89.

Déroulement du Bilan de Compétences

Le consultant accompagne le bénéficiaire lors d'entretiens individuels de 8 à 10 séances sur une durée de 24 heures maximum et réparties sur 2 à 3 mois.

Cette durée varie en fonction de vos besoins et de la formule choisie (détail dans le paragraphe « Tarif et financement »).

Un travail de réflexion ou de recherche documentaire est demandé au participant entre les séances.

La démarche est progressive et basée sur une méthodologie en 3 phases et respectant le Code de Déontologie des bilans de compétences (respect du consentement, confidentialité, neutralité) d'après les Articles R. 6322-32 à 60 du code du Travail.

Phase 1 : Phase préliminaire (2 heures)

Analyser les attentes et poser les bases du bilan de compétences.

- Analyse des attentes et besoins spécifiques du bénéficiaire : entretien individuel, exploration des motivations, et identification des enjeux principaux.
- Définition des critères de satisfaction et de réussite pour le bilan.
- Présentation de la méthodologie du bilan de compétences IKIGAI : explication des quatre piliers (*ce qui nous anime, ce pour quoi on est doué, ce dont le monde a besoin, ce pour quoi on peut être rémunéré*).
- Contractualisation des objectifs du bilan et des engagements réciproques (livret d'accueil, contrat de formation).



Phase 2 : Phase d'investigation - 12 à 16 heures.

Explorer les dimensions clés de l'IKIGAI pour identifier des projets professionnels alignés.

L'IKIGAI constitue le fil conducteur méthodologique, permettant de croiser compétences, aspirations, valeurs et opportunités professionnelles.

1. Identification des forces et compétences (ce pour quoi on est doué)
 - Analyse du parcours professionnel et personnel.
 - Tests de personnalité et d'intérêts professionnels.
 - Feedback de l'entourage personnel et professionnel
 - Exercices d'auto-positionnement sur les compétences transférables.
2. Exploration des motivations et valeurs (ce qui nous anime)
 - Exercices d'introspection guidés sur les centres d'intérêts, passions et activités engageantes.
 - Identification des valeurs fondamentales
 - Outils de visualisation et de projection
3. Analyse des aspirations contributives en lien avec les besoins du marché (ce dont le monde a besoin)
 - Identification des problématiques sociétales ou économiques qui résonnent avec le bénéficiaire.
 - Exploration des contributions possibles dans différents domaines d'activité.
4. Exploration des opportunités professionnelles (ce pour quoi on peut être rémunéré)
 - Étude des adéquations métiers en lien avec le profil et les aspirations du bénéficiaire.
 - Elaboration des pistes d'activité ou métiers en lien avec les 4 piliers de l'IKIGAI du bénéficiaire.
 - Utilisation d'outils d'investigation et de confrontation à l'environnement socio-professionnel (informations sur les métiers, les fonctions, les secteurs d'activité, les entreprises, le marché du travail, recherche de formation, enquêtes terrain, rencontres de professionnels).



- Analyse des besoins en compétences des secteurs d'activité identifiés.
5. Formalisation et validation d'un projet professionnel avec un plan d'action concret.
- Croisement des éléments explorés dans les phases précédentes pour formaliser un projet réaliste et motivant.
 - Élaboration d'un plan d'action stratégique détaillé : objectifs, étapes, ressources nécessaires.
 - Définition des priorités et des échéances pour les actions à court, moyen et long terme.
6. Conseils et accompagnement pour lever les obstacles
- Identifier et anticiper les freins (psychologiques, organisationnels, financiers).
 - Conseils personnalisés pour engager les premières actions (formation complémentaire, mise en réseau, création d'entreprise, etc.).

Phase 3 : Phase de conclusion - 2 heures.

Validation et restitution d'une synthèse du bilan de compétences

- Point sur les actions à poursuivre
- Validation du projet et du ou des scénarios envisagés
- Rédaction d'un rapport synthétique mettant en évidence les dimensions clés de l'IKIGAI pour le bénéficiaire, ainsi que son élan contributif général.
- Présentation du document de synthèse, évaluation des objectifs définis et validation des résultats.
- Recueil des retours du bénéficiaire sur le bilan (grille d'évaluation).
- Signature de la synthèse du bilan de compétences par le bénéficiaire et le consultant.

Un entretien de suivi est proposé au participant, environ 6 mois après le bilan.



Céline Quilez – Rêv'Ailes Ta Nature - 9 Rue André Sévenier - 07400 LE TEIL - 06.17.16.41.89
Tel : 06.17.16.41.89 - revailes.celinequilez@gmail.com - www.revailes-celinequilez.fr
Siret : 85405393100010 - APE : 9609Z - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 07 01594 07
auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

Organisation de la formation

INTERVENANT PÉDAGOGIQUE :

La formatrice, Céline Quilez, œuvre depuis de nombreuses années dans la relation d'aide et l'accompagnement en développement personnel et professionnel.

Forte d'un parcours diversifié en accompagnement socio-professionnel, coaching et relation d'aide, **Céline Quilez** s'appuie sur ses expériences :

- Assistante Socio-Éducatif dans l'insertion socio-professionnelle
- Coach professionnelle certifiée et facilitatrice au Coaching Intuitif de l'Excellence
- Praticienne en Thérapie Solutionniste Expérientielle (Thérapie Brève)
- Consultante en Bilan de Compétences
- Formations en webmarketing
- Coaching stratégique de projet de création ou de développement d'activité

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Le parcours de formation mobilise des moyens pédagogiques variés et complémentaires.

Moyens pédagogiques :

- Entretiens individuels avec un consultant certifié et accompagnement continu par mail ou téléphone.
- Votre consultant vous aide à faire émerger tous vos potentiels, motivations, valeurs, aspirations...
- Travaux personnels avec supports d'investigation adressés par votre consultant (tests, questionnaires, exercices).
- Alternance d'entretiens avec le consultant en bilan de compétences et travaux personnels à réaliser.
- Réalisation d'enquêtes métiers par le bénéficiaire

Outils :



Céline Quilez – Rêv'Ailes Ta Nature - 9 Rue André Sévenier - 07400 LE TEIL - 06.17.16.41.89
Tel : 06.17.16.41.89 - revailes.celinequilez@gmail.com - www.revailes-celinequilez.fr
Siret : 85405393100010 - APE : 9609Z - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 07 01594 07
auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

- Tests en conformité avec les bilans de compétences de CentralTest : Analyse de la personnalité, Inventaire des intérêts professionnel, restitution de domaines d'activités et de métiers en adéquation avec la personnalité, etc.
- Exercices spécifiques liés à la méthode IKIGAI
- Questionnaires d'auto-évaluation et de demandes de feed-back auprès de votre entourage.
- Apports d'informations (ressources, emploi, métiers, création d'entreprise, VAE)
- Supports d'aide aux investigations
- Réalisation de la synthèse par le consultant

Plateformes utilisées :

- WhatsApp pour les sessions en direct (si à distance) et les discussions entre les sessions.
- Google Drive pour les supports et le suivi.

Le participant pourra être guidé pour toute question ou difficulté rencontrées dans l'utilisation de ces outils.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Nous adaptons le contenu tout au long de votre formation. Pour cela, nous vérifions à chaque séance, lors des échanges avec votre formateur, l'avancée vers votre objectif et redéfinissons le cas échéant vos besoins.

SUIVI DE L'EXECUTION DE L'ACTION

- Entretien préliminaire (sans engagement) en présentiel ou en visioconférence permet de valider votre demande et de positionner un objectif de bilan, entrant dans le champ de compétences du bilan de compétences (reconversion, évolution professionnelle, validation de projet).



Céline Quilez – Rêv'Ailes Ta Nature - 9 Rue André Sévenier - 07400 LE TEIL - 06.17.16.41.89
Tel : 06.17.16.41.89 - revailes.celinequilez@gmail.com - www.revailes-celinequilez.fr
Siret : 85405393100010 - APE : 9609Z - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 07 01594 07
auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

- Vous validez notre programme, réalisez votre inscription via la signature d'un contrat ou convention professionnelle et recevez une convocation qui engage le démarrage de votre bilan.
- Nous adaptons le contenu tout au long de votre bilan. Pour cela, nous vérifions à chaque séance, lors des échanges avec votre consultant, l'avancée vers votre objectif et redéfinissons le cas échéant vos besoins.
- Vous remplissez une feuille d'émargement tout au long de l'action.
- Vous évaluez votre bilan de compétences via un questionnaire de satisfaction à l'issue de celui-ci.
- Un entretien de suivi vous ai proposé environ 6 mois après la fin du bilan pour évaluer l'avancement des actions définies.

ÉVALUATION :

Avant la formation :

- Entretien préliminaire (sans engagement) en présentiel ou en visioconférence.
- Questionnaire de positionnement initial : recueil des attentes et besoins

Pendant la formation :

- Évaluations continues à travers des exercices pratiques et des mises en situation.
- Entretiens individuels pour évaluer la progression et l'atteinte des objectifs.

Après la formation :

- Présentation d'un projet final et de son plan d'action structuré lors d'un entretien final, incluant une réflexion sur les stratégies de communication et de développement (exercice pratique évalué)
- Validation des objectifs atteints à travers le rapport de synthèse et notamment du plan d'action.



- Grille d'évaluation remplie par le bénéficiaire pour mesurer la satisfaction et la qualité du bilan.
- 6 mois après la formation : Proposition d'un entretien de suivi pour ajuster les actions mises en place

LIVRABLES :

- Rapport final de synthèse personnalisé et confidentiel, comprenant le plan d'action détaillé.
- Rapports détaillés des tests réalisés
- Certificat de réalisation d'un Bilan de Compétences

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap, notre référent se tient à votre disposition en vue de vous informer sur les accès possibles liés à votre situation, à vos besoins spécifiques et vous proposer des aménagements nécessaires (adaptation des supports et des conditions de suivi de la formation) :

revailles.celinequilez@gmail.com ou 06.17.16.41.89.

Tarifs et financement

Formule « IKIGAÏ Projection » en présentiel ou à distance en visio – 2200 € :

Durée des heures de face à face (lieu à définir) avec le consultant : 20 heures

Durée du travail d'investigation, de passation des tests et sur nos supports : 4 heures

Formule « IKIGAÏ Clarté » en présentiel ou à distance en visio – 1800 € :

Durée des heures de face à face (lieu à définir) avec le consultant : 16 heures

Durée du travail d'investigation, de passation des tests et sur nos supports : 8 heures



Céline Quilez – Rêv'Ailes Ta Nature - 9 Rue André Sévenier - 07400 LE TEIL - 06.17.16.41.89
Tel : 06.17.16.41.89 - revailles.celinequilez@gmail.com - www.revailles-celinequilez.fr
Siret : 85405393100010 - APE : 9609Z - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 07 01594 07
auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

Nous pouvons vous proposer d'autres formules plus adaptées à vos besoins. Pour toute demande de tarif et de devis : revailes.celinequilez@gmail.com.

Nous vous renseignons et vous accompagnons dans votre démarche de financement : revailes.celinequilez@gmail.com

Résultats

A chaque fin de formation, dans une démarche qualité continue, nous recueillons, analysons et exploitons les questionnaires clients transmis avant et après la formation.



Céline Quilez – Rêv'Ailes Ta Nature - 9 Rue André Sévenier - 07400 LE TEIL - 06.17.16.41.89
Tel : 06.17.16.41.89 - revailes.celinequilez@gmail.com - www.revailes-celinequilez.fr
Siret : 85405393100010 - APE : 9609Z - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 07 01594 07
auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes